

Transports

Les bons week-ends de Navigo

Plus de 80.000 abonnés du passe profitent déjà de ses samedis et dimanches « dézonnés ». Une mesure plébiscitée dès juillet par 91% des Franciliens.



Lancé le 1er septembre, le passe Navigo dézonné le week-end et les jours fériés élargit peu à peu son cercle d'adeptes. Pas étonnant lorsque l'on sait que 91% des Franciliens plébiscitaient la mesure avant même son entrée en vigueur, selon un sondage Viaoice à paraître ce 8 octobre dans le journal *Île-de-France*.

Résultat : 109.000 voyages hors zones ont été comptabilisés par le Stif, l'autorité des transports publics en Île-de-France, le premier week-end. Un chiffre passé dès le deuxième week-end à 175.000, puis à 185.000 à la faveur des Journées du patrimoine qui se sont déroulées les 15 et 16 septembre. Les 22 et 23 septembre, ce sont de nouveau 175.000 voyages hors zones qui ont été enregistrés, effectués par environ 82.600 détenteurs de passes Navigo. Ce qui, d'après le Stif, représente 4% du total des abonnés.

Tout cela laisse augurer d'une vaste marge de progression. En effet, au mois d'août, les titulaires de Navigo étaient 62%, selon Viaoice, à se dire prêts à utiliser davantage les transports en commun pour leurs déplacements le week-end. Un pourcentage qui atteint même 80% chez les abonnés de 65 ans et plus, 73,3% pour ceux originaires de Seine-Saint-Denis, 72,7% chez ceux résidant dans le Val-d'Oise et 70,7% chez ceux habitant le Val-de-Marne.

* Sondage réalisé par téléphone pour *Île-de-France* du 23 au 30 juillet 2012 sur un échantillon de 1.009 personnes, représentatif de la population francilienne âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Photos : © Jean-Lionel Dias / Le Carton / Picturertank

En téléchargement

[Ce que pensent les franciliens des modes de transport en Île-de-France](#) (pdf - 1.48 Mo)
Baromètre du journal Île-de-France Août 2012

Sur notre site

[Le passe Navigo invente le week-end sans limites](#) (30/8/2012)
Le dézonnage de la carte à puce qui facilite les transports en Île-de-France les samedis, dimanches et jours fériés prend effet dès ce 1er septembre.

Article publié le 8 octobre 2012